



PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

### **SÉANCE ORDINAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 27 mai 2020 à 9 h 00 via conférence téléphonique considérant les recommandations gouvernementales.

#### **PRÉSENCES :**

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme  
Monsieur Paul Germain, maire de la Ville de Prévost  
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

#### **Est également présente :**

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière de la Régie

2020-05-27/1105

ITEM 1

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 27 MAI 2020**

Il est proposé par monsieur Paul Germain

#### **ET IL EST RÉSOLU QUE :**

**La présente séance soit et est ouverte à 9 h 05.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-27/1106

ITEM 2

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 27 MAI 2020**

Il est proposé par monsieur Paul Germain

#### **ET IL EST RÉSOLU QUE :**

**L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-27/1107

ITEM 3

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2020**

Il est proposé par madame Louise Gallant

#### **ET IL EST RÉSOLU QUE :**

**Le procès-verbal de la séance régulière tenue le 22 avril 2020 soit approuvé.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-27/1108

ITEM 4

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES**

---

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 20 avril au 20 mai 2020;

Il est proposé par madame Louise Gallant

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 20 avril au 20 mai 2020;

Folio 01932326 :

- chèques portant les numéros 1270 à 1277 inclusivement représentant un montant de 37 440,62\$;
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 29 897,65 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 5 489,35 \$

**QUE** le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

**QUE** la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-05-27/1109

ITEM

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019**

---

Un avis public a été donné le 14 mai 2019 à l'effet que le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019 seront déposés à la présente séance, et ce, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes.

La directrice générale secrétaire-trésorière dépose le rapport financier 2019 de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord ainsi que le rapport du vérificateur externe, soit la firme Raymond Chabot Grant Thornton datés du 5 mai 2020.

Le rapport financier de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord sera transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2020-05-27/1110

ITEM 6

**QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Aucune question du public.

2020-05-27/1111

ITEM 7

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par madame Louise Gallant

**ET IL EST RÉSOLU QUE :**

**La présente séance soit et est levée à 9 h 11.**

---

Stéphane Maher,  
Président

---

Danielle Clément,  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière